

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Ordinations. — III Le temps pour faire ses Pâques. — IV Samedi prochain gras. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Paroles du prêtre. — VII L'apostolat catholique et ses héros. — VIII De l'évêché anglican au grand séminaire. — IX Les catholiques au parlement fédéral. — X Vendredi saint et premier vendredi du mois.

AU PRONE

Le dimanche 22 février

annonces :

les Quatre-Temps;

l'abstinence, mercredi, vendredi et samedi;

la fête de saint Matthias (mercredi);

les exercices du mois de mars.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 22 février

Office du I dim. du Carême, **semi-double (privilegié contre tout autre de 1e cl.)**; mém. de saint Pierre et de saint Paul; préf. de la pénitence. — Aux vêpres, mém. 1o de saint Pierre Damien, 2o de saint Paul, 3o de saint Paul.

Indulgences : 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en commun, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de dévotion) en l'honneur de saint Joseph; — 2o indulgence plénière au jour de la Pentecôte, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront accompli, pendant un mois, ces pieux exercices, moyennant *confession, communion et prière* aux intentions du Souverain Pontife.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 29 février

Les titulaires dont l'office tombe du 22 février au 1 mai, n'auront pour solennité que le IVe dimanche après Pâques (le 2 mai), le IIIe dimanche étant occupé par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

J. S.